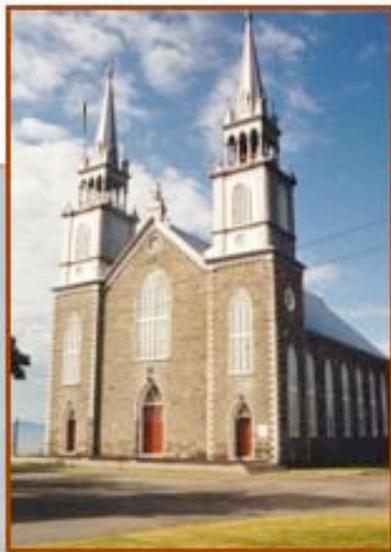


Saint-Roch-des-Aulnaies

entre mer et monts



RECONNAISSANCE COLLECTIVE
DE NOTRE CULTURE ET DE NOTRE PATRIMOINE

Politique de la culture
et du patrimoine

Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

Mai 2007

De 1656 à aujourd'hui

Membres du comité de rédaction:

Lorraine Bérubé
Gérald Bérard
André Drapeau
Marcel Létourneau
Marc-André Rioux

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec
Dépôt légal à Bibliothèque et Archives Canada

Merci à ceux qui ont fourni les photos (Pilar Marcias, M-L Cottinet), vérifié le français, aux citoyens qui ont alimenté le comité lors de la consultation publique.

POLITIQUE MUNICIPALE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Préambule

Si l'oiseau migrateur fait une halte sur nos rives, les personnes qui vivent ici depuis 1679 ont su et savent encore faire mieux que passer et partir; elles occupent la terre d'ici et se soucient de la rendre belle et prospère.

Vivre à Saint-Roch-des-Aulnaies c'est apprécier le paysage exceptionnel, la présence de personnes engagées, le patrimoine architectural unique, l'industrie agricole, le site seigneurial avec son manoir et son moulin.

La beauté des paysages et de nos maisons, la prospérité de nos gens, la richesse de notre patrimoine seigneurial et religieux, le dynamisme des organismes, l'espoir de notre jeunesse... et surtout l'accueil des personnes de notre municipalité sont des attraits qui font que de nouvelles familles viennent s'ajouter.

Profil culturel de Saint-Roch-des-Aulnaies

Saint-Roch-des-Aulnaies est la plus ancienne des quatorze municipalités qui forment la MRC de l'Islet. Fondée en 1845, cette municipalité trouve ses origines territoriales en 1656 lorsque le gouverneur de Lauzon concéda à Nicolas Juchereau de Saint-Denis une seigneurie appelée la Grande Anse que l'on nomma plus tard Seigneurie de Saint-Roch-des-Aulnaies. Sa superficie couvre 48,3 km² et est traversée par deux axes routiers importants que sont la route 132 et l'autoroute Jean-Lesage. Le territoire est aussi traversé par la rivière Ferrée qui anciennement était bordée d'aulnes ce qui, dit-on, aurait donné le nom de Aulnaies à la municipalité. Le nom Ferrée ferait allusion au fer que contient l'eau de cette rivière. La population est d'environ 1000 personnes réparties à peu près en 290 familles.

Une coutume locale établie depuis longtemps divise la municipalité en différentes parties; il y a le village des Aulnaies où se trouve le Domaine Seigneurial, au centre le village Saint-Roch où est l'église et aux extrémités, le bas de Saint-Roch à l'est et le haut de Saint-Roch à l'ouest. La dernière partie porte le nom de Deuxième rang et occupe le sud de la municipalité. On disait même autrefois que le haut votait "bleu" et le bas "rouge". Ça c'est du passé.

L'agriculture, favorisée par un sol à haut potentiel agricole, demeure l'activité principale. Aujourd'hui la municipalité, en plus d'appuyer une agriculture dynamique, met beaucoup d'efforts au développement de l'industrie touristique, car elle a en ce domaine de précieux atouts : terrains de camping, jardins, gîtes du passant et un patrimoine de grande valeur à visiter dont voici les grandes lignes.



Située entre les Appalaches et le Fleuve, notre municipalité jouit d'un magnifique panorama. Elle comprend des attraits patrimoniaux intéressants tels que le Havre du Quai, le Parc Vert, la pointe Rouge, les Jardins de Gisèle, etc. Le patrimoine bâti se compose de plusieurs anciennes maisons de belle architecture et surtout de deux joyaux que sont le Domaine Seigneurial et la Place de l'église.

Le **Domaine Seigneurial**, d'une superficie d'environ 20 acres, comprend le manoir de style regency construit en 1854 selon les plans de l'architecte Charles Baillaigé, le moulin construit en

1842 en remplacement des deux qui l'ont précédé (1738 et 1789), la maison du meunier, les jardins floraux, des sentiers pédestres, le Grand Barrage sur la rivière Ferrée et le Petit Barrage sur la rivière le Bras. Manoir et moulin sont deux monuments historiques classés. Le Domaine est aujourd'hui un centre d'interprétation du régime seigneurial. Propriété de la municipalité, il est administré par la Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies qui y présente diverses activités culturelles. Le manoir remeublé à l'ancienne présente le mode de vie du seigneur et des censitaires tandis que le moulin avec sa grande roue à godets actionne deux meules broyant le blé et le sarrasin donnant au meunier l'occasion d'expliquer aux visiteurs le processus de la fabrication de la farine. Le domaine comprend aussi une zone périphérique comptant de nombreuses anciennes maisons d'une architecture remarquable ainsi qu'un magnifique boisé provenant de la pépinière Verreault dont l'exploitation a cessé depuis longtemps.



La **Place de l'église** comprend l'église de style néogothique (1853), le cimetière "ad sanctos" situé sous l'église, le presbytère construit selon les plans de l'architecte David Ouellet (1885) et l'ancienne école de la Fabrique devenue aujourd'hui le salon funéraire. En périphérie se trouvent la chapelle de procession (1792), l'ancien bureau de poste, la maison Soulard d'inspiration française (1733) ainsi que la maison monumentale du notaire Amable Morin (vers 1860). L'été, le Café du bon Dieu offre un repos agréable dans l'ancien salon du presbytère.

La municipalité compte aussi des institutions et des organismes culturels tels que la bibliothèque municipale, l'école La Marée Montante, la maison des loisirs, etc. En plus il y a les très intéressantes boutiques d'artisanat et de métiers d'arts tels que fabrique de jouets de bois, studios de sculpture sur bois, sur granit et sur bronze, travail du cuir, enseignes sculptées, reliure, gîte du cerf-volant, etc.

Définitions

La culture

La culture est l'ensemble des connaissances, l'ensemble des structures sociales, religieuses, artistiques et de leurs manifestations. La culture est l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. (UNESCO)

Le patrimoine

Le patrimoine est l'ensemble des biens, droits et autres éléments transmis par les ancêtres comme l'héritage commun d'un groupe social. Le patrimoine relève d'une idée d'appartenance qui permet à notre génération de comprendre la civilisation d'antan, ses réalisations, ses richesses, ses modes d'expression.

Le patrimoine possède un aspect naturel : paysages, maisons, aménagements et un aspect culturel : documents écrits, musique, arts, littérature, vêtements... (Le patrimoine : un présent du passé)

Principes directeurs de la politique

1. La culture doit être accessible à tous.
2. La culture est un élément indispensable à la qualité de vie des citoyens et citoyennes.
3. La culture est un levier de développement social, économique et touristique.
4. Le patrimoine ainsi que la vie artistique et culturelle déterminent et contribuent à l'expression du caractère identitaire.
5. La politique de la culture et du patrimoine doit favoriser une action en partenariat des ressources municipales, régionales et provinciales.
6. Le soutien apporté aux arts et à la culture s'avère un investissement social et économique.

Objectifs généraux

La politique suggère une prise en charge collective de la vie culturelle et de la protection de notre patrimoine. La municipalité veut favoriser le développement d'activités culturelles : activités artistiques, activités artisanales et activités de loisirs dans le respect de nos valeurs et de nos traditions. À Saint-Roch-des-Aulnaies le site seigneurial, les maisons ancestrales, l'agriculture, l'artisanat, les paysages sont des éléments évidents de notre patrimoine local.

Si la culture est l'expression de la vie, le patrimoine nous réfère aux éléments encore visibles de notre vie du passé. Le lien est évident; si nous parlons de ces deux éléments de la politique, c'est pour souligner l'importance de notre passé, embellir notre présent et assurer notre futur. Il faut faire en sorte de :

1. Protéger ce qui a été fait depuis plus de trois cents ans.
2. Gérer la confrontation entre passé et modernité.
3. Encadrer ce qui est à faire dans le futur.
4. Susciter la collaboration et la concertation des intervenants locaux.
5. Jouer un rôle de catalyseur et de promoteur.
6. Mettre de l'avant de nouveaux projets.
7. Fournir un appui aux projets répondant aux besoins de la communauté.
8. S'engager à agir en partenariat avec un comité de la culture et du patrimoine

Objectifs spécifiques

Nous n'insistons pas sur les actions que chaque individu doit réaliser pour que la culture continue à se développer chez nous dans le respect de nos habitudes et de nos valeurs.

Nous énumérons des actions à caractère collectif que la Municipalité favorisera et pourra superviser au besoin.

Objectifs généraux	Actions pour en assurer leur réalisation
Protéger ce qui a été fait depuis plus de 300 ans.	La mise à jour de la liste des bâtiments patrimoniaux. Le développement et la création d'outils afin de rendre accessible notre patrimoine à la population locale. La consultation du CCU lors des études de rénovation des bâtiments patrimoniaux.
Appuyer les organismes impliqués dans la culture et le patrimoine	La promotion de la bibliothèque par des activités culturelles. Le développement et la promotion du cimetière "ad sanctos". Un partenariat dans les activités de la Corporation de la Seigneurie. L'appui et le développement récréo-touristique des fêtes du cerf-volant et autres. La sensibilisation et l'information à la clientèle écolière.
Impliquer la population dans les démarches de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine	Une formation éducative sur l'histoire de notre patrimoine bâti, sa conservation, impliquant les citoyens de notre municipalité. La publicité et la diffusion d'un répertoire de nos maisons et des sites historiques.
Identifier, protéger et mettre en valeur les paysages naturels et patrimoniaux de notre municipalité	L'aménagement paysager par du reboisement, du développement et la protection des sites et de leur biodiversité. La classification des sites et leur entretien méticuleux.
Sensibiliser la population à toutes les facettes de la culture	L'inventaire et l'identification des différentes formes d'expression : religion, agriculture, architecture, artisanat, archéologie, arts, vie maritime, horticulture, aménagements paysagers, savoir-faire traditionnel et actuel, mode de vie, traditions. La promotion et l'appui matériel selon la demande des groupes et la stimulation à la création de projets inédits. La publication des expositions itinérantes, etc.
Réaménager la maison de la culture et des loisirs	La rénovation et l'adaptation des lieux pour des activités culturelles de loisirs et de formation.

Comité de la culture et du patrimoine

Composition du comité

Le comité consultatif est composé de 5 membres nommés par le Conseil municipal pour un mandat de deux ans.

Modalités de fonctionnement

Le comité se nomme une personne à la présidence et au secrétariat.

Le comité établit un plan d'action approuvé par le Conseil municipal.

Le comité présente un rapport annuel au Conseil municipal et à l'assemblée annuelle pour approbation.

La municipalité invite les citoyennes et les citoyens à l'assemblée annuelle.

Le comité anime l'assemblée annuelle des citoyennes et des citoyens.

Le comité reçoit les suggestions d'actions et de remplaçants sur le comité lors de l'assemblée annuelle.

Calendrier

L'assemblée annuelle, la nomination des membres du comité et le rapport annuel se feront en septembre de chaque année.

Le plan d'action pour le mandat annuel est établi en octobre de chaque année.

Le plan d'action est présenté au Conseil municipal en novembre de chaque année pour approbation.

Bibliographie

Groupe-conseil sur la Politique du patrimoine culturel du Québec, présidé par monsieur Roland Arpin, Notre patrimoine, un présent du passé, Gouvernement du Québec, 2000.

Léon Roy, Les terres de la Grande-Anse, Lévis, 304 pages

Denis Castonguay, Les Aulnaies 1656-1981, Corporation des Fêtes du 325^e anniversaire de la concession de la Seigneurie des Aulnaies, 1981, 168 pages.

Roland Martin, Sain-Roch-des-Aulnaies, Les Seigneurs, le manoir, le moulin banal, les maisons de pierre, La Société historique de la Côte-du-Sud, no 10, 159 pages.

Roland Martin, Amable Morin, notaire de chez-nous. Premier tabellion résident de Saint-Roch-des-Aulnaies, La Société historique de la Côte-du-Sud, no 11, 1976.

Armand Proulx (abbé) Répertoire des mariages de Saint-Roch-des-Aulnaies 1734-1972, La Pocatière no 59, 350 pages.

Henri têtù, David-Henri Têtù, curé de Saint Roch-des-Aulnaies

MRC de L'Islet, Inventaire des bâtiments patrimoniaux, Village des Aulnaies, Service de l'aménagement, décembre 2002, 49 pages.

MRC de L'Islet, Inventaire des bâtiments patrimoniaux, Place de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, Service de l'aménagement, décembre 2002, 56 pages

Béatrice Chassé, La Seigneurie des Aulnaies, Ministère des Affaires Culturelles, 1984, 16 pages.

La Seigneurie des Aulnaies, La Seigneurie des Aulnaies, Brochure d'information pour les guides.

Les fêtes du 325^{ième} anniversaire de la Concession de la Seigneurie des Aulnaies, célébrées en 1984 ont laissé deux belles réalisations : un magnifique cadran solaire situé à la Place de l'église et un emblème très représentatif adopté par la Municipalité dont voici quelques explications.



Concepteur : Jean-Guy Bernier pour les fêtes du 325^{ième} de la concession de la Seigneurie en 1981.

Les éléments choisis pour l'emblème représentent :

- *La plume d'oie, la vie culturelle*
- *Les vagues, le transport maritime*
- *L'épi de blé, la vie agricole*
- *L'ensemble, un voilier en marche*